

DES INFORMATIONS FAUSSES
CIRCULENT CONCERNANT LE
TRANSFERT DE LA GESTION DE LA
SÛRETÉ MUNICIPALE À LA SÛRETÉ
DU QUÉBEC (SQ).



Ville de
MONT-TREMBLANT

VOICI LA VÉRITÉ



Nos policiers actuels vont perdre leur emploi	Ils ne perdront pas leur emploi car, protégés dans le cadre de la <i>Loi sur la police</i> , ils seront intégrés à la SQ , incluant les temporaires.
Nos policiers ne feront plus de travail communautaire	Chaque policier aura toujours le droit et la possibilité d'œuvrer dans les activités communautaires qui lui tiennent à cœur, car la SQ encourage l'implication de ses policiers et policières sur l'ensemble du territoire québécois et, il en sera de même à Mont-Tremblant.
Nos policiers ne contribueront plus au fonds humanitaire	Il s'agit d'une décision personnelle qui appartient à chaque policier. Nous sommes d'avis que nous pourrions toujours compter sur leur implication bénévole .
Une décision pour régler le conflit syndical	Absolument pas ! C'est une décision pour avoir à moindre coût le meilleur service qui répondra à nos besoins actuels et futurs .
Avec la SQ, ça nous coûtera plus cher !	Au contraire, Mont-Tremblant réalisera des économies d'environ 2 millions \$ par année . Ces montants seront réinvestis dans les services aux citoyens tels, le transport en commun , les loisirs , les infrastructures et l' environnement .
Nous n'aurons plus de services de proximité	La SQ utilise une approche communautaire qui implique une police de proximité répondant aux besoins de la population. De plus, une équipe de soutien opérationnel sera également assignée au poste de Mont-Tremblant pour répondre à divers besoins en lien avec l'aspect touristique de la Ville, ses nombreuses activités d'envergure et sa station de ski.
Le temps de réponse sera augmenté	Il n'y aura pas de différence car, le poste de police demeure au même endroit et ce sont les mêmes policiers qui patrouilleront le territoire.
Un nombre important de citoyens se sont exprimés lors des assemblées publiques	La majorité des participants aux assemblées publiques n'étaient pas des citoyens de Mont-Tremblant. On retrouvait des policiers , leurs familles et amis ou des citoyens d'autres municipalités et régions .
Finis les programmes <i>Aîné-Avisé</i> , un <i>café avec un policier</i> , le <i>Programme Ski-dure</i> , les <i>Cliniques de sièges d'auto pour bébés et enfants</i> .	Un agent communautaire appuyé par l'ensemble des policiers agiront pour appliquer divers programmes de prévention comme <i>Aînés-Avisé contre l'abus et la fraude</i> , <i>Unité sans violence</i> pour les élèves de 5 ^e et 6 ^e année, etc.

LA SÉCURITÉ ET L'INTERÊT PUBLIC SONT NOS PRIORITÉS !

QUE SIGNIFIE L'ENTENTE AVEC LA SQ ?

- 1 L'entente clé en main **garantie** que la **sécurité du territoire** sera assurée comme aujourd'hui, mais aussi dans les années à venir.
- 2 La SQ aura une **obligation** de donner le **meilleur service** pour répondre à nos besoins.
- 3 La SQ **maintiendra les services** de proximité.
- 4 Tous les **emplois** seront **préservés** et ce sont les **mêmes policiers** qui travailleront sur le **territoire**.
- 5 La Ville de Mont-Tremblant **économisera** environ **2 M\$ par année** réinvestis dans les services.

LA DÉCISION FINALE REVIENT À LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.



TERRITOIRE DESSERVI

L'entente prévoit que les 254 km² actuels de l'agglomération de Mont-Tremblant soient desservis par la SQ.



NOMBRE DE POLICIERS

Le nombre de policiers augmentera, il passera de **36 à 44**. Nos policiers seront dorénavant à l'emploi de la SQ et ils continueront leur travail sur le territoire. De plus la SQ offre des opportunités de carrière, notamment au niveau des services spécialisés tels, les mesures d'urgence, la lutte contre le terrorisme l'analyse du comportement, les enquêtes sur les crimes économiques, l'identité judiciaire, etc.



LES SALAIRES DES POLICIERS

Les policiers permanents conserveront le **même salaire** et les policiers temporaires deviendront permanents.



POSTE DE POLICE

Le poste actuel sur la rue Siméon est **maintenu**, ce qui signifie que le temps de réponse aux appels de citoyens sera le même.



COÛTS AUX CITOYENS

Les services actuels sont maintenus. Nos exigences en termes de sécurité, de proximité et dû au fait que nous sommes la 3^e destination touristique au Québec, seront respectées. Toutefois, nous bénéficierons d'**économies de l'ordre de 10 millions dollars** au cours des cinq prochaines années qui seront réinvestis dans des services aux citoyens.



MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

La SQ pourra acquérir le matériel et les équipements que nous voudrions bien leur céder. Par la suite, elle aura la responsabilité de l'**achat** et de l'**entretien** de tous les équipements requis par les policiers.



SERVICES OFFERTS

En plus de nos services actuels, la **SQ** aura l'**obligation** d'offrir des services spécialisés qui tiendront compte de notre croissance et de l'évolution du territoire. De plus, la SQ a déjà développé plusieurs programmes qui s'adressent à des clientèles spécifiques (jeunes, personnes âgées, etc.) dont nous pourrions bénéficier.

UNE ENTENTE AVEC LA SQ PERMETTRA D'OFFRIR LE MEILLEUR SERVICE À MOINDRE COÛT POUR RÉPONDRE À NOS BESOINS ACTUELS ET FUTURS, UNE DÉCISION MÛREMENT RÉFLÉCHIE !